



Dun-les-Places
Source de Nature

Morvan Sommets & Grands Lacs

Bulletin d'Informations Municipales de Dun-les-Places

Bulletin n° 27 – Décembre 2021

Mairie de Dun-les-Places

Rue du 26 Juin 1944

58230 – Dun-les-Places

☎ : 03.86.84.62.05

✉ : mairie.dunlesplaces@wanadoo.fr

🌐 : www.dun-les-places.fr



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Pensez à télécharger l'application !

Horaires d'ouverture au public de la Mairie :

- Mardi 09h00 / 12h30
- Jeudi 09h00 / 12h30
- Vendredi 13h30 / 16h00
- Permanence des élus le
Samedi 09h30 / 11h30

Horaires d'ouverture au public de l'Agence Postale :

- Lundi 13h30 / 16h00
- Mardi 09h00 / 12h30
- Jeudi 09h00 / 12h30
Et 14h00 / 16h00
- Vendredi 13h30 / 16h00
- Le 1^{er} Samedi du mois
08h45 / 12h45



Sommaire :

- Page 02 – Mot du Maire
- Page 03 – Visite du Sous Préfet / Cérémonie du 11 Novembre
- Page 04 – Cadastre
- Page 05 – Cadastre
- Page 06 – Travaux sur notre Commune
- Page 07 – Taxe d'Habitation
- Page 08 – Le site du Vieux Dun
- Page 09 – Le site du Vieux Dun
- Page 10 – Un Conseiller numérique pour vous aider
- Page 11 – Le Tri sélectif
- Page 12 – Le Cimetière
- Page 13 – Les 5 gestes de premiers secours
- Pages 14 à 21 – Village du futur
- Page 22 – Pistes VTT
- Page 23 – Concert et spectacle
- Page 24 – Un été plein de lumière
- Page 25 – Une activité riche
- Page 26 – Au cœur des terres du Morvan
- Page 27 – Centre Social Intercommunal
- Page 28 – Parc du Morvan
- Page 29 – Parc du Morvan
- Page 30 – L'école
- Page 31 – La Bibliothèque
- Page 32 – Le Carrefour de Dun
- Page 33 – Le Comité des Fêtes
- Page 34 – La Sésa de Dun les Places
- Page 35 – Etat Civil
- Page 36 – Numéros utiles

Le mot du maire,

Il fallait bien cela cet été. Sortir, vivre, revivre des expériences simples ou extraordinaires. Retrouver le goût des relations humaines, le goût de la découverte et parfois le dépassement de soi.

Vous allez découvrir notre 4^{ème} bulletin. Riche d'informations diverses et multiples, il reste un support de communication indispensable et un moyen de remercier celles et ceux qui font de Dun Les Places un site incontournable.

Malgré les confinements, les règles sanitaires, il est important que nos agents ne restent pas inconnus de la population dunoise. Ils travaillent souvent dans l'ombre et n'ont jamais cessé d'assurer leurs activités durant cette période. Le conseil municipal remercie Angélique, Christel, Damien, Laurence et Marc.

Merci à nos associations qui apportent ce lien si nécessaire à la vie de notre village. L'éventail est large de leurs propositions et animations organisées par le Carrefour de Dun, le Comité des fêtes et la Sésa de Dun Les Places, la bibliothèque, sans oublier les activités ponctuelles qui se tiennent à la maison des associations.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Toutes les précautions sont prises pour garantir la sécurité des enfants et la continuité scolaire.

Pour l'équipe municipale, le calendrier est respecté. L'occasion de terminer ce qui avait été commencé et d'approfondir les réflexions sur les grands projets à venir. Le programme de revitalisation du cœur du village occupe une large partie des dossiers à mettre en place, sans oublier tous les autres objectifs nécessaires à l'équilibre de notre petite commune. (4G, fibre optique, voirie,...)

Toutes ces réalisations et projets s'inscrivent dans le cadre budgétaire et fiscal de part notre volonté de maintenir des règles indispensables à une bonne gestion financière.

Nous lancerons une consultation participative volontaire pour accompagner nos réflexions. L'occasion pour nous de rappeler nos autres moyens de communication via le site de la commune, les flashes info sur Panneau Pocket et vos Smartphones, et les permanences de vos élus tous les samedis matins.

Comme vous le savez, la municipalité mène une politique ambitieuse dans différents domaines. Les élus souhaitent mettre l'accent sur des priorités.

A cet égard, malgré les fonds publics sollicités, il nous reste une somme conséquente à réunir pour mener à bien le chantier de l'église. En partenariat avec la Fondation du patrimoine, nous ouvrons une souscription publique. Vous pouvez nous aider en faisant un don par chèque ou en ligne via le site internet sécurisé de la Fondation du patrimoine.

Vous aurez remarqué que notre page de garde évolue au fil des bulletins apportant ainsi des flashes symboles de notre beau village.

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de l'année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Réunion de travail avec le Sous Préfet



Visite et réunion de travail avec Monsieur le Sous-préfet Grégoire Pierre-Dessaux à Dun Les Places le mercredi 29 septembre de 9h30 à 12h30.

Engagés sur la nécessité de se projeter sur l'avenir sans ignorer le présent, vos élus ont souhaité aborder tous les aspects de votre commune dans le cadre d'un libre et constructif échange.

Pas de sujets tabous et une approche financière sur tous les dossiers en cours et à venir, la recherche de solutions sur la notion « Village du futur », la nécessité de faire évoluer le PLU afin de permettre l'arrivée de nouveaux habitants,.....furent au programme des échanges.



L'activité économique sur la commune fut également l'occasion d'une analyse constructive à laquelle souscrit pleinement monsieur le Sous préfet.

Cette matinée s'est terminée par un échange avec nos commerçants locaux.

Cérémonie commémorative du 11 novembre

«La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Evènement qui transcende le temps et franchit les générations. Nul besoin d'ajouter une année ou un millésime, ce jour et ce mois ont intégré depuis plus d'un siècle notre patrimoine commun. »

C'est en ces termes que monsieur le Maire a fait lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

« Les noms gravés sur les monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage.»

Lors de cette cérémonie, le diplôme d'honneur de porte-drapeau, signé de madame la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées a été remis à Monsieur Bernard Meunier, rendant ainsi un bel hommage à ses années de fidélité à la fonction de porte-drapeau. Ce moment d'émotion fut l'occasion de lui transmettre avec chaleur nos remerciements au nom de la commune de Dun Les Places.



Le Cadastre

Comment le consulter ?



Document administratif qui recense et identifie les propriétés foncières d'une commune, le cadastre est consultable par tous. Vous pouvez aussi obtenir un extrait ou le faire modifier dans certains cas.

Tout savoir sur le cadastre

Si vous êtes propriétaire d'un bien, ou souhaitez le devenir, vous serez sûrement conduit à consulter le cadastre. Quelles informations peut-on trouver sur le cadastre ? Comment le consulter mais aussi comment le faire modifier si celui-ci est incorrect ?

Qu'est-ce que le cadastre ?

Le cadastre est un document administratif qui recense et identifie les propriétés foncières (immeuble, maison, terrain, etc.) d'une commune afin de permettre le calcul des impôts locaux dont vous êtes redevable (taxe foncière et taxe d'habitation).

La vocation de ce document est avant tout fiscale et non juridique : le cadastre ne constitue pas un titre de propriété.

Quelles informations trouve-t-on sur le cadastre ? Ce que dit le plan cadastral

Le plan cadastral est une représentation graphique d'une commune qui dresse l'inventaire de ses propriétés foncières ainsi que l'emprise au sol des bâtiments qui les occupent.

Le plan cadastral peut aussi indiquer certains détails facilitant sa compréhension tels que les voies de communication principale, cours d'eau, fossés, etc.

Ce que dit la matrice cadastrale

Alors que le plan cadastral est un document graphique, la matrice cadastrale est un document écrit. Il est constitué de relevés de propriété indiquant le nom du propriétaire de chaque terrain ou immeubles bâtis répertoriés au sein du plan cadastral.

Quelle différence entre une section et une parcelle cadastrale ?

Le plan cadastral d'une commune est découpé en plusieurs sections cadastrales afin de faciliter sa lecture. La section est identifiée par une lettre, quelque fois complétée d'un numéro.

Chaque section est composée de parcelles cadastrales qui correspondent à des portions de terrain appartenant à un même propriétaire. Elles sont identifiées par le biais d'un numéro.

La référence cadastrale d'un terrain est identifiée grâce à la référence alphabétique de sa section suivie du numéro de la parcelle.

Comment consulter le cadastre ?

Le plan cadastral est consultable par tous, propriétaire ou non.

Pour ce faire vous pouvez vous déplacer en mairie ou adresser un courrier à la commune, au centre des impôts foncier dont dépend la parcelle cadastrale.

Vous pouvez aussi accéder au plan cadastral en ligne, en vous rendant sur **cadastre.gouv.fr**. Votre recherche peut se faire en indiquant l'adresse ou la référence cadastrale de la parcelle recherchée.

Il ne vous reste plus qu'à :

Cliquer sur « s'informer » sur l'onglet de gauche

Sélectionner la parcelle cadastrale souhaitée sur le plan

Cliquer sur « valider » en bas, à droite de la fenêtre.

Vous obtenez ainsi la surface de la parcelle, sa référence cadastrale et son adresse.

Obtenir un extrait de la matrice cadastrale

Vous pouvez solliciter un extrait de la matrice cadastrale, afin de connaître le propriétaire d'un terrain par exemple, en remplissant le Cerfa n°11565*04 et en l'adressant au centre des impôts fonciers dont dépend la parcelle cadastrale.

Sachez que votre demande ne peut concerner plus de 5 immeubles, parcelles ou lots.

Comment faire modifier le cadastre ?

Vous pouvez demander la modification d'une parcelle cadastrale grâce au formulaire 6463-N-SD à adresser au service de publicité foncière dont dépend la parcelle.

Cette modification peut notamment se faire afin de rectifier les limites de propriétés indiquées au cadastre ou à la suite d'un changement des limites de propriété (division ou partage de parcelle).

Pour que votre demande de modification puisse être prise en compte par le service du cadastre, sauf si votre situation relève d'une des exceptions citées ici, elle doit être accompagnée d'un document d'arpentage (mesurant la superficie du terrain) établi par un géomètre-expert inscrit au tableau de l'ordre. Le coût de l'intervention de ce professionnel est à votre charge.

Aller plus loin - Ce que dit la loi

Décret n° 55-471 du 30 avril 1955 relatif à la rénovation et à la conservation du cadastre

Articles R 107 A-1 à R109-2 du Livre des procédures fiscales relatifs à la délivrance de documents aux contribuables.

Bienvenue sur le service de consultation du plan cadastral.

Le plan cadastral français disponible en ligne est composé de 597322 feuilles de plan aux formats image ou vecteur.

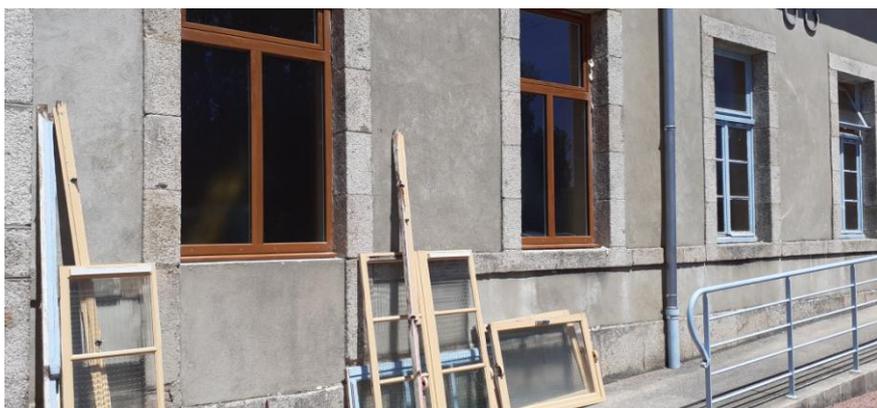
Ce service vous permet de rechercher, consulter et commander ces feuilles de plan.

591541 plans vecteurs

5781 plans images



Des travaux sur notre commune



Dans le cadre des économies d'énergie, pose de fenêtres double vitrage.

Réfection du toit du local d'accueil du camping et réfection des peintures dans les sanitaires



Pose de caniveaux CC2 double pente sur la route du camping pour l'écoulement de l'eau

Début du tirage de la fibre optique sur notre commune





Résidence principale

Précision préalable : la réforme de la taxe d'habitation, qui se traduit par la suppression totale de la taxe pour tous à l'horizon 2023, ne concerne que les locaux affectés à la résidence principale. Les résidences secondaires sont donc exclues du dispositif d'exonération. Certaines catégories de contribuable, comme les personnes âgées par exemple, bénéficient déjà d'une exonération de taxe d'habitation.

Dégrèvement de 100% en 2021

Les contribuables concernés bénéficient d'un dégrèvement de 100% pour leur taxe d'habitation 2021 si leur revenu fiscal de référence (RFR) 2020 est inférieur aux plafonds ci-dessous.

Plafonds 2021

Il s'agit donc du revenu fiscal de référence 2020, (RFR) figurant sur l'avis d'imposition reçu à l'été 2021. La taxe d'habitation est parfois établie au nom de plusieurs personnes qui peuvent relever de foyers fiscaux différents, quand, par exemple, des enfants majeurs vivent avec leurs parents. L'administration prend alors en compte l'ensemble des revenus des personnes concernées.

- 27 761 € pour 1 part de quotient familial
- 35 986 € pour 1,5 part de quotient familial
- 44 211 € pour 2 parts de quotient familial
- + 6 169 € pour chaque demi-part supplémentaire

Plafonds majorés 2021

Les foyers fiscaux dont le Revenu Fiscal de Référence 2020 dépasse ces plafonds ne bénéficient pas du dégrèvement de 100% en 2021 mais peuvent avoir droit à un dégrèvement dégressif si leur RFR 2020 ne dépasse pas les plafonds majorés ci-après.

- 28 789 € pour 1 part de quotient familial
- 37 528 € pour 1,5 part de quotient familial
- 46 267 € pour 2 parts de quotient familial
- + 6 169 € pour chaque demi-part supplémentaire

Mensualisation 2021

En principe, les contribuables qui payent leur taxe d'habitation via la mensualisation continuent de payer leurs mensualités en 2021 et ce même s'ils sont exonérés de taxe d'habitation 2021. Ils doivent attendre la fin de l'année pour être remboursés de cette avance faite au fisc. Mais pour anticiper et éviter d'avoir à payer cette avance, les contribuables peuvent faire une demande de résiliation ou de modulation de leurs mensualités via leur espace personnel sur le site des impôts (impôts.gouv.fr).

Dégrèvement 2021 et 2022.

Quel que soit leur niveau de revenu, tous les contribuables devant encore payer une taxe d'habitation bénéficieront d'une exonération de :

- 30% de leur taxe d'habitation en 2021
- 65% de leur taxe d'habitation en 2022.

La taxe d'habitation sur les résidences principales sera totalement supprimée en 2023 pour tous les contribuables.



Le site du Vieux-Dun : Eglise, chapelles, fontaine, pèlerinage.

Tout d'abord, rappelons-nous que le hameau du Vieux-Dun était avant la construction de l'Eglise Sainte Amélie le centre de la commune, sous le nom de Dhun-Les-Places.

Ce site dont l'occupation gauloise puis gallo-romaine est attesté ainsi qu'un rituel païen, fut christianisé dès le XIIème siècle.

Le premier signe d'occupation chrétienne du site nous est donné par VB Henry dans ses mémoires sur le canton de Quarré les Tombes :

« Sous Louis le Jeune, en 1139, Etienne I de Bage, évêque d'Autun confirme à l'abbaye de Moutier-Saint-Jean la possession du prieuré de Quarré, ainsi que la chapelle qui en dépendait parce que, dit-il, il savait que ses prédécesseurs avaient fait cette concession longtemps avant lui. Cette chapelle de Quarré semble être celle de Saint-Marc, derrière la forêt au Duc sur la rive gauche de la Cure »

Puis par Monsieur Pierquin de Gembloux qui dans une lettre de 1839 à l'évêque de Nevers nous parle de la chapelle en ces termes :

« Non loin de Dhun-les-Places, à cinq ou six minutes de distance de cette ville, au sein des bois du Morvand, sur le point culminant d'un monticule, est une chapelle qui paraît avoir remplacé un idolum druidique, consacré primitivement au culte de l'eau et qui, comme les autres expressions de la population indigène s'est également fait chrétienne »

Un pèlerinage très important à l'époque nous est rapporté toujours par monsieur Pierquin de Gembloux :

« En général, le dimanche qui suit le 25 avril, c'est l'apport (fête, vogue, assemblée, kermesse, réunion patronale...) à Dhun-les-Places, et l'occasion est précisément cet aediculum voisin.

Plus de 3 000 personnes arrivent avec des bâtons, se dirigent vers la chapelle en font trois fois le tour, nombre mystérieux, en saluant la statue de Saint Marc chaque fois qu'elles passent devant la lucarne des deux parois latérales du petit temple. Elles jettent ensuite leurs bâtons, que nuls ne doit ramasser sous peine de se charger en même temps de toutes les maladies dont chacun vient d'obtenir la guérison. Cette cérémonie une foi faite, elles entrent dans le parallélogramme rectangle que décrit l'aediculum, et qui tombe en ruine, elles s'agenouillent et prient avec ferveur. Lorsque les prières sont terminées elles descendent processionnellement au bas de la montagne, où se trouve une source limpide, claire, insipide et sans sédiment, située entre la chapelle et la Cure. Les malades de tout genre, fiévreux, rhumatisants se lavent dans cette fontaine, dont les autres placés plus bas, boivent ensuite l'eau courante. Elles vont ensuite entendre la messe à Dhun-les-Places, et terminent ce pieux pèlerinage par la dance, l'ivresse et les chansons morvandelles »

Le pèlerinage cessa en 1900 : époque à laquelle Monsieur Petitier Chomail fut inhumé civilement dans cette chapelle.

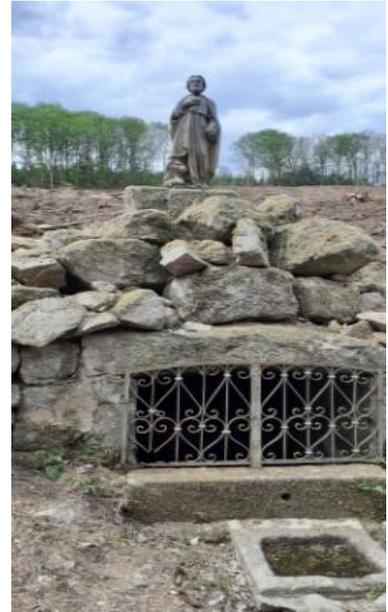
Monsieur de Chatellux désireux de raviver les anciennes traditions demande au curé Bourdiaux alors curé de la paroisse de rétablir ce pèlerinage.

Les habitants de la paroisse accueillirent avec enthousiasme le projet de construction d'une nouvelle chapelle sur le site de l'ancienne église, lieu où reposaient tous leurs ancêtres. Cet emplacement sacré avait été acheté par la famille Rousseau de la Rupelle pour en éviter la profanation.

La chapelle construite, la fontaine munie de son bon Saint Marc, statue offerte à cette occasion par madame la Baronne de Candras, permit le 19 avril 1914, dimanche de Quasimodo, de reprendre le pèlerinage, à la différence que la chapelle du sommet se trouva exclue de la procession. Il cessa définitivement vers les années 1940.

La fontaine Saint-Marc est la composante la plus importante de ce pèlerinage ; l'eau source de vie est présente en ce lieu. Comme nous le dit monsieur Mircea Eliade dans son traité d'histoire des religions :

« Le culte des eaux et en particulier celui des sources considérées comme curatives présente une continuité impressionnante. Aucune révolution religieuse n'a pu l'abolir. Alimenté par la dévotion populaire, le culte des eaux a fini par être toléré par le christianisme, après les persécutions infructueuses du Moyen-âge. Les interdictions ecclésiastiques se répètent sans cesse de 452 au concile de Trèves en 1227. La continuité culturelle s'étend quelques fois depuis le Néolithique jusqu'à nos jours. Ayant ses origines dans la préhistoire, le culte s'est transmis aux Gaulois, puis aux gallo-romains, où il a été reçu et assimilé par le christianisme ».



Notre fontaine semble bien rentrer dans cette description, et la croyance au pouvoir curatif de son eau est restée très vivace.

Un mot sur cette église de Dun les Places vraisemblablement du XIIème siècle, dédiée à Saint Martin doit son origine à un prieuré dépendant autrefois de l'abbaye de Moutier Saint Jean.

Une légende populaire se rattache à la construction de cet édifice :

« Comme on désirait édifier ici l'église au centre de la paroisse près du hameau de Mézauguichard, il arriva chaque matin que l'ouvrage de la veille se trouva entièrement démoli. Après maintes tentatives infructueuses le chef de l'entreprise, découragé, ne sachant plus à quel saint se vouer allait abandonner truelle et marteau, lorsqu'une pensée lumineuse vint à son esprit. De par le bon Dieu, mes amis, s'écria-t-il, je vais lancer mon marteau en l'air, nous bâtirons l'église où il tombera. Aussitôt dit, aussitôt fait, et le marteau, lancé par une main vigoureuse, disparut subitement au regard des spectateurs. Qu'était-il devenu ? Tel était le sujet d'inquiétude générale. Les jours, les semaines, les mois s'écoulaient et le marteau ne réapparaissait pas. On désespérait même de le retrouver. Lorsqu'un jour un taureau qui errait dans d'épaisses broussailles à plus de 2 kilomètres du lieu, se mit à beugler d'une manière si insolite qu'on accourut aussitôt. Qu'allait-on découvrir ?

Oh, heureuse surprise, le marteau si ardemment recherché était là et l'animal à genoux tout auprès ! Personne ne douta alors que ce ne fut l'endroit où Dieu voulait que son temple s'éleva. On se mit à l'ouvrage et l'église fut bâtie ».

Le curé Baudiau nous la décrit dans son livre sur le Morvan :

« Elle se compose d'un chœur en abside et voûté en anse de panier, d'une nef sans caractère, d'une chapelle sous le vocable de Notre Dame des Sept Douleurs, et d'une tour carrée qui s'élève sur le portail ».

Le village avait donc à l'époque toutes les composantes de la religion catholique : une chapelle, une fontaine oraculaire, une église paroissiale, un pèlerinage.

Tout cet ensemble sera détruit à la construction de la nouvelle église au lieu-dit « les places » par le Chevalier Marie Augustin Xavier Feuillet. Des vestiges de cette époque : la croix et la pierre des morts, se trouvent devant le porche de l'église Saint Amélie.

Sources : Recherches sur l'histoire du Vieux-Dun par Gilles LAFONTAINE et Michel MISMAC
Rencontres et échanges avec Michel et Gilles

EN BREF

Depuis le mois de septembre 2021, le département de la Nièvre et la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs proposent à tous, les services d'un conseiller numérique pour vous accompagner.

Depuis plusieurs années, le numérique bouleverse notre quotidien. Aujourd'hui, nos manières de communiquer, de nous instruire, de nous cultiver, de nous divertir, nos activités professionnelles, nos déplacements, nos services publics ne sont plus les mêmes.

Les restrictions liées à la crise sanitaire montrent avec force à quel point le numérique fait partie de notre vie, à quel point il nous est utile. Des courses par internet à la télémedecine, du divertissement aux démarches administratives, ceux qui ont accès au numérique traversent plus facilement cette période difficile.

Le Conseil départemental de la Nièvre a donc souhaité rapprocher le numérique du quotidien des usagers et les accompagner vers l'autonomie numérique en s'inscrivant dans le dispositif « Conseillers Numériques France Services », et ainsi bénéficier du soutien de l'Etat dans sa démarche.

Le département, en partenariat avec la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, proposent les services d'un conseiller numérique qui vous recevra, qui vous accompagnera via des ateliers afin de vous permettre une appropriation progressive des usages numériques du quotidien.

À QUOI ÇA SERT ?



Alexandre CIESIOLKA, votre conseiller numérique, vous aide à :



MAÎTRISER LES BASES DU NUMÉRIQUE :

- Prendre en main un équipement informatique
 - Naviguer sur internet
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone...



ET PLUS GÉNÉRALEMENT :

- Echanger avec ses proches
- Trouver un emploi ou une formation
 - Accompagner son enfant
- Découvrir les opportunités de son territoire
 - Mieux connaître le numérique...

POUR PRENDRE RDV, CONTACTEZ :

Adeline COURAULT
au 06 45 78 61 56
ou par mail à

adeline.courault@nivernaismorvan.net

AVEC
GOUPITRI
LE TRI
 SE SIMPLIFIE.



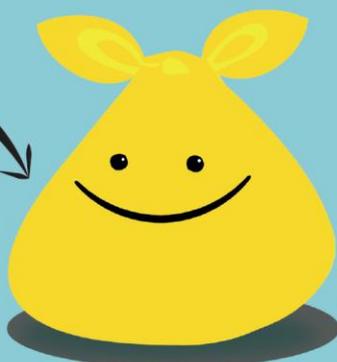
Au 1^{er} JANVIER
 LE TRI SE SIMPLIFIE ET PERMET
 DE RECYCLER ENCORE PLUS !

Les briques, cartonnettes,
 bouteilles, bidons et flacons
 plastiques et métalliques



LES PETITS NOUVEAUX

Les autres emballages : pots de yaourt,
 films plastiques, sacs plastiques,
 barquettes alimentaires, paquets de
 chips, sachets, capsules de café, etc.



L'ensemble de vos
**EMBALLAGES
 PLASTIQUES,
 CARTONNETTES ET
 PAPIERS** iront dans
 le **SAC JAUNE** !



LE PAPIER

Les papiers journaux, magazines,
 publicités et prospectus, courriers,
 cahiers, livres, enveloppes, etc.

MAIS ALORS
 QU'EST CE QU'IL RESTE DANS LE **SAC ROSE** ?



Tout ce qui ne se recycle pas : les produits d'hygiène
 (couches, lingettes, cotons) mais aussi les plastiques qui ne
 sont pas des emballages, les masques, gants, sacs
 d'aspirateurs ou litières, petits jouets en plastique cassés, etc.

CE QUI NE CHANGE PAS



Aucun changement du côté
 du **sac bio-déchets**
 et du **verre** !



CITEO | Tous les emballages
 et les papiers se trient.

Retrouvez les nouvelles consignes et les
 calendriers de collecte sur
www.ccmorvan.fr

Des questions sur ce changement ?
 ✉ dechets@ccmorvan.fr ☎ 06.45.55.42.47

Plus d'infos :
 🌐 www.goupitri.fr 📺 Goupitri



Cimetière



Nous sommes face à une situation critique dans le cimetière. Le nombre de places disponibles étant extrêmement réduit, votre conseil municipal n'a eu d'autre choix que de prendre des mesures urgentes.

→ Le choix a été fait de ne prendre aucune réservation tant que les travaux ne seront pas effectués.

→ Les emplacements seront attribués par l'autorité municipale en fonction des disponibilités. Le concessionnaire ne pourra choisir ni l'emplacement ni l'orientation de sa concession.

→ Pourront prétendre à la sépulture dans le cimetière et ce conformément aux dispositions de l'article L 2223-3 :

1° Les personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile

2° les personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune

3° Les personnes non domiciliées dans la commune mais qui y ont droit à une sépulture de famille

4° les Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits ou remplissent les conditions pour être inscrits sur la liste électorale de celle-ci en application des articles L. 12 et L. 14 du code électoral.

Lors du dernier conseil municipal du 9 Novembre 2021, de nouveaux tarifs des concessions ainsi que la suppression des concessions pour 50 ans ont été votés.

- Concession pour 20 ans : 450€
- Concession pour 30 ans : 550€
- Columbarium : 15 ans : 350€
- Jardin du souvenir : 300€ - Les inscriptions sont incluses dans ce tarif.

Nous sommes dans l'attente d'un deuxième devis concernant la reprise des tombes dont la procédure est arrivée à échéance. Dès que possible, nous engagerons les travaux nécessaires sur une partie de l'espace à renouveler dans le but de lui redonner un aspect agréable et décent.

Cimetière des fusillés

Au fil du temps le lettrage sur les tombes des fusillés s'est peu à peu effacé. Nous avons donc prévu de refaire l'ensemble des lettrages dans le courant de l'année à venir.

Pour rappel, bien que le cimetière soit communal, il incombe aux concessionnaires ou à ses ayants droits d'effectuer l'entretien de leurs sépultures.



Les 5 gestes de premiers secours pour porter assistance à autrui

Lors d'un accident, chaque minute est vitale pour la survie de la victime. Réagir vite et prodiguer les gestes de premiers secours sauvent des vies. Découvrez les 5 réflexes pour porter secours !

Réflexe n°1 : vérifier l'état de conscience de la victime d'un accident

Poser des questions et donner des ordres simples (ouvrir les yeux, lui demander de serrer votre main, ...) est le premier geste de premiers secours permettant d'évaluer la conscience de la victime.

Si la victime ne répond pas à vos demandes, elle a très certainement perdu connaissance et se trouve en état d'inconscience.

Réflexe n°2 : contrôler la respiration en cas de personne inconsciente

Libérer les voies aériennes de la victime inconsciente en basculant sa tête en arrière et en lui ouvrant la bouche.

Vérifier que sa cage thoracique se soulève et que vous sentez pendant 10 secondes son souffle au niveau du nez et de la bouche.

Réflexe n°3 : placer la victime en position latérale de sécurité (PLS)



Si la victime est inconsciente et respire, la placer en position latérale de sécurité (PLS). Ce geste de premiers secours sert à assurer la bonne circulation de ses voies aériennes, et donc du passage de l'air jusqu'aux poumons de la victime.

La victime doit être mise sur le côté, les bras et les jambes formant des béquilles (en chien de fusil) pour stabiliser sa position. Sa bouche doit être ouverte et tournée vers le bas pour éviter qu'elle ne s'étouffe.

Une fois la victime en position latérale de sécurité, contacter les secours d'urgence (le 15, le 18 ou le 112) et vérifier régulièrement la respiration de la victime jusqu'à l'arrivée des secours.

Réflexe n°4 : pratiquer des compressions thoraciques et des insufflations

Si la victime est inconsciente et ne respire plus (aucun signe de respiration perçu), appeler immédiatement les secours (le 15, le 18 ou le 112).

Dans l'attente des secours, prodiguer les gestes de premiers secours suivants : réaliser des compressions thoraciques et des insufflations (bouche-à-bouche), en alternant 30 compressions thoraciques et 2 insufflations pour tenter de réanimer la victime. Maintenez vos mains en position sur le sternum une fréquence de 100 par minute.

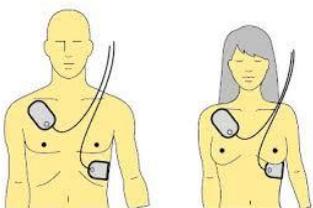


Réflexe n°5 : utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Depuis 2007, toute personne est autorisée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE).

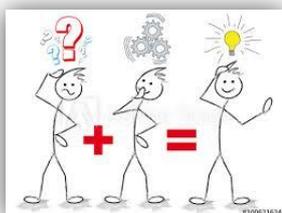
Appareils de premiers secours un appareil se trouve sur la façade à la mairie de Dun les Places.

Permettant de sauver des vies, les DAE sont très faciles d'utilisation. Une fois mis en fonctionnement, ils vous guident sur la procédure à suivre, étape par étape.



Dans le cadre de notre projet « Village du futur ».

- Parce que nous nous engageons pour éviter le destin réservé aux villages du monde rural,
- Parce que les analyses sont souvent pessimistes sur l'avenir du monde rural,
- Parce que nous sommes portés par la conviction que l'avenir de notre village peut et doit se construire en créant les conditions d'une prise de conscience collective, nous souhaitons associer et mobiliser les Dunoises et Dunois.



Les bâtiments laissés à l'abandon et pour lesquels les propriétaires émettraient le désir de vendre ou de leur affecter une nouvelle vie, doivent être repensés en fonction des usages réels des habitants et des aspirations utiles pour que notre village soit un espace de vie.



Comprendre ensemble notre cœur de village, émettre des idées, des envies, avoir d'autres regards à travers des ateliers d'échange, voilà pourquoi nous souhaitons amorcer une première démarche collective avec vous toutes et tous.

« Quand vous avez des commerces qui ouvrent dans une même rue, mine de rien, ça change pas mal de choses » à commencer par l'attractivité.....



► La fermeture « surprise » de notre boulangerie « La fournée du Morvan-Doubs » a généré un trouble et un manque crucial pour nous toutes et tous, Dunoises et Dunois.

Passée la période de mobilisation et d'engagement pour proposer et mettre en place un cadre et un plan sérieux d'accompagnement de l'activité boulangerie/Pâtisserie, les liens ont été établis avec les professionnels en charge de ce dossier.

Immédiatement, après la décision de mise en liquidation, votre équipe municipale a :

- travaillé et proposé un rachat de gré à gré de l'actif auprès de monsieur le Juge,
- engagé une très large consultation auprès de Boulangers – Pâtisseries intéressés par la réouverture du commerce

Ce ne sont pas moins de 18 candidatures qui ont été reçues et qui ont débouché sur des échanges extrêmement riches et constructifs avec le résultat que vous connaissez aujourd'hui.



Village du Futur

I)- Les motivations en faveur de la démarche « Villages du futur »

1-1 Quelle est notre perception/compréhension de la démarche d'expérimentation « Village du futur » ?

Engagée lors de la mandature précédente, la mise en place d'une nouvelle dynamique d'aménagement du cœur du village s'inscrit comme la première priorité de l'action des élus et des habitants.

Marier le maintien voire le développement d'une qualité paysagère, avec une redynamisation de l'artère principale du bourg du village représente à la fois un objectif et un axe pour :

- Favoriser les espaces publics d'échanges et rencontres
- Développer l'offre en matière de services
- Equilibrer notre cœur de village
- Poursuivre en lien avec le Parc Naturel Régional du Morvan et l'ONF une concertation (bien engagée à ce jour) sur une nouvelle appropriation de la forêt du Breuil....



Rénover les deux ateliers municipaux situés dans l'espace d'arrivée des enfants scolarisés en aménageant l'intérieur en préau d'animation et réception pour les associations.



- Affecter une activité commerciale à l'ancienne boucherie-charcuterie attenante à la boulangerie et située en face de l'épicerie.



- Poursuivre et développer le site du « café restaurant du Mont Velin ».

Lieu de rencontre par excellence, ce bien situé au carrefour des axes de circulation du cœur du village implique une prise de conscience des élus et habitants. De par son histoire, ce site ne peut se limiter au simple fait de devenir un simple lieu d'habitation dès lors que le propriétaire souhaite vendre.

Trait d'union incontournable, il nous faut analyser toutes les opportunités pour soit :

○ Acquérir le bien et assurer les travaux intérieurs et extérieurs pour l'amélioration de l'enveloppe du bâtiment,

○ Qu'un repreneur reprenne et développe l'activité commerciale

café/restaurant dans un premier temps pour les habitants et personnes de passage.



Appelés « Embellissement du cœur du village », les axes de réflexions et de réalisations définissent une zone précise. Depuis l'entrée du village et jusqu'à l'accès vers la zone « gîtes », des étapes ont d'ores et déjà vues le jour et d'autres restent donc à finaliser. (Voir le cheminement en fin de document)

Ces différents paliers d'aménagement passent obligatoirement par une large consultation des habitants sous diverses formes afin de nourrir les échanges en vue de finaliser des propositions d'aménagement.

1-2- Pourquoi sommes-nous candidat de la démarche d'expérimentation « villages du futurs » ? Selon nous, que pourra apporter la démarche à notre commune. Quelle en serait la plus-value au regard de l'existant ? De quelle façon cela répondrait à nos ambitions, enjeux et envies d'action ?

Cet engagement du Pays Nivernais Morvan en lien avec le Parc Naturel Régional du Morvan représente une véritable motivation, une belle et réelle opportunité pour notre village, pour l'ensemble des personnes, élus et habitants sensibles à ce projet.

Alors que nous sommes engagés depuis de longs mois sur une réflexion autour de notre cœur de village, cette remarquable idée « villages du futur » trouve toute sa place dans le projet que nous conduisons.

Nous voulons poursuivre et achever notre vision pour maintenir une âme dans notre commune et lui permettre de s'inscrire dans le temps, dans l'histoire, dans l'esprit du « villages du futur » tout en restant très vigilant sur les équilibres financiers.

Par une forte volonté de ses habitants à enraciner les valeurs du territoire grâce à une vitalisation de ces champs d'intérêt, notre village, toutes forces vives comprises, veut maintenir ce lien social et solidaire.

A l'appui et dans le prolongement (voir en fin de document le parcours initiatique via des photos jointes) les faits marquants de ces dernières années ont permis :

- D'embellir l'entrée du village qui servait de terrain de dépôts multiples, grâce à l'acquisition de celui-ci auprès de la DDT →



- La création du mémorial de Dun-Les-Places à l'initiative de l'association « Terres de résistance ARORM » inauguré le 26/06/2016 par le président de la république. Il s'inscrit dans ce vaste projet et transmet le souvenir d'évènements et d'hommes victimes de la barbarie.

- Le transfert du point postal à la mairie pour permettre la création d'une salle d'activités associatives....

- L'aménagement d'un espace réservé aux expositions « terre de résistance »



- L'ouverture d'une épicerie



- L'ouverture d'une boulangerie (changement de boulangers le 16 juin 2021)



- La réhabilitation de la voirie sur l'ensemble du parcours



- L'aménagement de l'espace d'accès au groupe scolaire ainsi qu'une aire de jeux pour des rassemblements loisirs et détente.



Nos trois établissements d'accueil « hôtels-restaurants » même si des fermetures sont envisagées et dont l'un est placé au guide du routard, sont demandeurs d'une telle démarche. En améliorant les divers atouts touristiques d'abord liés à une offre Nature large et variée puis ensuite à l'Histoire forte de notre village, impliquent que tous ensemble, nous soyons les acteurs d'un attrait toujours amélioré sans oublier les accès aux réseaux. A cet égard, l'arrivée de la 4G fin 2021 et celle de la fibre optique, dont les câbles sont en train d'être tirés et qui sera installée en février 2022 d'après le programme de développement communiqué.

A ces atouts majeurs, l'offre touristique représente une valeur indéniable que nous devons maintenir.

- L'hébergement personnalisé et diversifié est source d'une véritable envie de découverte et d'actions.
- La Cure, haut lieu apprécié des amateurs de pêche et canoë kayak, à fort potentiel « Tourisme et Loisirs » apporte ce complément remarquable de l'attrait à maintenir et à sauvegarder.
- Les chemins de randonnées, les pistes VTT et d'escalade, la forêt de Breuil-Chenu et son formidable projet de réaménagement pour une nouvelle occupation des lieux pour tous.

Il nous appartient, tous ensemble, résidents permanents ou pas, de soigner et d'améliorer l'attractivité de notre commune en sauvegardant ses racines.

II)- Les motivations en faveur de la démarche « Villages du futur »

2-1- Quels sont nos rêves pour notre village ?

Permettre la poursuite des projets et être source de renouveau pour éviter la perte d'identité du cœur du village du fait du « départ » de ses habitants.

Si on dit souvent que la technocratie achève de faire mourir la campagne et ses zones rurales, nous sommes convaincus que le maintien d'un engagement politique et financier en faveur du développement rural représente un des axes d'actions des Régions. Maintenir ce lien permet de sauvegarder l'activité, les écoles, le tissu associatif. Prendre en compte la spécificité de notre territoire rural dans l'élaboration et la mise en œuvre de notre projet apparaît comme une approche prometteuse et riche d'espoir.

2-2- De quelle façon envisageons-nous d'instaurer des modes de développement et d'animation au sein de votre village, Et quels sont-ils ?

La commune et à travers elle, ses habitants, représente le terreau idéal pour traduire le développement souhaité en actions.

Le noyau associatif bien développé au sein de notre commune, à la fois :

- sur le plan culturel depuis 12 ans avec le Carrefour de Dun,
- le Comité des fêtes et ses diverses et brillantes manifestations,
- L'Association de Sauvegarde de l'église Sainte Amélie,
- les activités de découvertes et d'initiations diverses, (anglais, informatique, chant, jeux de société...)

attestent au moins dans une première approche, de la capacité à pouvoir utiliser ces temps de rencontre comme des tremplins et des modes de développement et d'animation.

L'école et l'engagement actif des jeunes enfants en maternelle contribuent au développement de la communauté ; il comporte aussi une valeur éducative.

Il nous appartient de rassembler autant que possible et sous divers aspects le maximum de personnes volontaires pour contribuer à la réalisation de notre projet. Le résultat final devra se nourrir en amont, des questions, remarques et échanges pour évoluer avec le plus grand nombre.

2-3- Sur quel projet ou démarche souhaitons-nous solliciter l'accompagnement de VDF ? Avons-nous identifié plusieurs projets ? Si oui sur quelles thématiques ?

Plusieurs projets majeurs retiennent notre attention

A) Le premier pavé englobe trois axes pour lesquels la municipalité s'engagera.



L'un concerne la reprise d'activité du café/restaurant du Mont Velin afin de donner une âme à cet espace situé en plein cœur du bourg et permettre une nouvelle affectation orientée vers l'activité café/restaurant et hôtel afin d'accueillir « tout public », résidant et de passage. Le propriétaire est à ce jour vendeur.



Le second relatif à la rénovation de « l'espace gîtes »

que l'on souhaite transformer en espace de « lieu extérieur de rencontres intergénérationnelles. » Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'embellissement du cœur du village. L'approche du CAUE sur ce projet qui impliquera le déplacement de l'atelier communal principalement, nous permettra de mieux cerner les tenants et aboutissants.

Cadastre : AB 184 Surface : 3054 m² avec le presbytère (voir plan joint) + AB 38 : 1465 m²
Surface exploitable en sauvegardant le presbytère et un gîte : 1600 m² + 1465 m²

Engagé depuis plusieurs mois, le devenir de l'espace ex « gîtes » aujourd'hui à l'abandon, représente l'un des axes prioritaires de notre demande. Situé proche de la mairie, ce lieu représente un endroit propice pour un aménagement adapté pour les habitants et autres personnes de passage pour se poser, échanger, se rencontrer.

Orienté vers un espace loisirs sommaire, détente naturelle, il ne comprendrait pas de nouvelles constructions. Trois gîtes sur les quatre présents seraient rasés et remplacés par un terrain « multi activités », des jeux pour enfants et des aires de pétanque sur la partie en surplomb derrière le presbytère. En résumé, un lieu de mariage des générations sur les 3.000 m² disponibles, loin d'être une utopie mais surtout et avant tout orienté vers une recherche des équilibres.

Le troisième concerne le « presbytère » aujourd'hui composé de trois appartements. Le premier logement est occupé, le second utilisé comme garde meubles et le troisième actuellement à l'abandon. L'objectif consisterait à engager une réhabilitation et de regrouper les deux appartements « libres » pour n'en faire qu'un.

- Il apparaît nécessaire de réhabiliter les intérieurs et d'isoler la structure en vue d'une utilisation optimale.

B) Le second pavé pour lequel la municipalité reste suspendue aux accords de l'ONF, concerne la réhabilitation et la redynamisation d'une partie de la forêt de Breuil-Chenue et de l'ancien gîte aujourd'hui sans vie. Pour ce dossier qui ne s'inscrit pas vraiment dans le cadre "Villages du futur", il mérite d'être évoqué dès lors que la commune a impulsé une réflexion avec le PNRM et l'ONF.

Présentement, les discussions et analyses engagées avec l'ONF ont marqué le pas en raison d'une lenteur administrative alors qu'un financeur avait donné son accord pour

- Réhabiliter le gîte
- Créer un parcours accro-branches
- Installer des cabanes dans les arbres...



III)- L'instauration d'une démarche collective, participative et ouverte.

3-1- Avec qui avons-nous travaillé les projets ou la démarche en amont ?

Concernant l'ensemble de ces projets, nous avons ces toutes dernières semaines engagé une démarche d'étude auprès du SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre), le CAUE (Conseil d'Aménagement, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour suite à donner à cet espace. S'agissant d'une approche qui avait muri en 2018, elle a été inscrite dans nos axes de réflexion depuis les dernières élections municipales de 2020.

Concernant l'ex boucherie, dont l'emplacement représente un point fort du cœur de notre bourg, des démarches de visite des lieux, d'échanges avec la propriétaire et d'estimation du bien par un professionnel de l'immobilier ont été engagées mais ne nous permettent pas aujourd'hui de nous positionner.

Parallèlement, le travail en profondeur en lien avec vous, habitants de Dun Les Places n'a pas encore été conduit. Seulement présenté de façon sommaire sur un document, cette ambition de redynamisation du site réunit des retours positifs après une page réservée à cet effet sur un précédent bulletin municipal..

Enfin de façon presque anecdotique mais qui s'inscrit pleinement dans notre orientation, la réhabilitation de « la bascule » à l'entrée du bourg représente une démarche qu'il nous faut prendre en compte. A nous également de redonner vie à la fontaine près du mémorial. La démarche est engagée.

Notons enfin qu'au terme d'une présentation devant la commission du Patrimoine et de l'Architecture le 17/12/2020, monsieur le Préfet de la région de Bourgogne-Franche-Comté a, par arrêté du 4 mars 2021, inscrit au titre des monuments historiques, la totalité de la baraque du logement d'urgence située derrière le mémorial de Dun Les Places.

3-2- Quels pourraient être nos partenaires dans le cadre de cette démarche ?

La phase de réflexion dans laquelle nous nous situons présentement ne nous permet pas d'apporter des réponses précises. Cependant, toute prise de décision sur le dossier « Ex boucherie », « Mont Velin » et « gîtes » au terme de la réflexion commune, entraînera une demande d'accompagnement via le Pays Nivernais Morvan, le PNRM, la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs, le département de la Nièvre, le Conseil Régional BFC, la Préfecture, l'ANS, principalement.....

Le CAUE de la Nièvre reste un partenaire privilégié qui sera associé à notre étude afin de bénéficier de l'apport professionnel d'analyse sur tous les aspects dont il a compétence.

Le programme LEADER qui vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie sera sollicité.

Ce projet global, aussi modeste soit-il dans sa présentation, se veut fort dans sa réalisation.

Si les projets « Café/restaurant du Mont Velin et l'espace gîtes sont des axes forts en notre qualité de gestionnaire de l'espace, le nouveau souffle que nous souhaitons apporter, représente un poumon d'oxygène qui serait accordé à notre village.

Le travail en complément, réalisé sur le plan environnement par le remplacement de toutes les fenêtres de la salle culturelle (réalisé à ce jour) et le renouvellement des containers à ordures, donnera une vraie impulsion et représentera un symbole fort pour les générations présentes et futures.

3-3- Supports divers

Cheminement du parcours « VILLAGES DU FUTUR » à travers des photos



Pistes VTT – Forêt de Breuil-Chenu



Afin de faire redécouvrir le site et de continuer la dynamique lancée en janvier dernier avec l'ensemble des acteurs associatifs et économiques des sports de pleine nature, plusieurs travaux ont été entrepris sur le site VTT de la forêt du Breuil-Chenu pour sécuriser le site et améliorer la qualité d'accueil des Vététistes.

La Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs a organisé le samedi 9 octobre un après-midi "Enduro" en présence d'Hugo MOROTTI, qui termine tout juste sa saison en Enduro World Series. Il a largement partagé son expérience avec les plus jeunes.

Sous un après midi radieux où le soleil avait donné rendez-vous à tous ces champions en devenir, chacune et chacun a pu librement profiter des infrastructures.

En présence des élus, un goûter a été offert par la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs à l'issue de cet après midi.



Concerts et spectacles à Dun Les Places

Rêverie avec l'association entre2actes : samedi 31 juillet 2021

Avec Aline Manach à la flûte, Dominique Peyre à la trompette et Odile Abrelle à l'harpe



Répertoire large et varié : **G.Barboteu** Esquisse, **F.Doppler** Souvenir du Rigi, **A.Glasunov** Albumblatt, **H.Renié** Légende, **I.Albeniz** Tango op. 165 N°2, **A.Piazolla** Libertango, **A.Khachaturian** Masquerade et Danse du Sabre, **C.Debussy** Rêverie, G. Bizet Extrait de Carmen – Aragonaise – Chanson de Bohème, **G.Verdi** Extraits de la Traviata

Dimanche 26 septembre à 15h00

L'association Morvan Terre de de Résistance ARORM qui gère le musée de la résistance à St Brisson et le Mémorial de Dun Les Places a proposé un spectacle musical intitulé : 1939 – 1945 – vivre libre ou survivre en musique, Musiciens Allemands et Français faces à la domination nazie.

Un concert original à l'église de Dun autour de compositeurs Français et Allemands avec 5 œuvres écrites sur le thème de la guerre et des lectures de textes, correspondances et journaux d'époque.

Ce spectacle fut interprété par Délia Espinat Dief, comédienne, le duo Gallis, composé de Bertille Arrué au violoncelle et Mathieu Lamouroux à l'alto.

Les interprètes ont travaillé sur la seconde guerre mondiale et recherché les œuvres écrites pour alto et violoncelle durant cette période. Ces passionnés ont pu ainsi créer ce spectacle, ces compositeurs ont pu chercher, dans la musique, leur liberté.



Un été plein de lumière



La culture livrée à domicile, c'est le principe même de la tournée d'alimentation générale culturelle pilotée par « deux épicières » Rosemay Lejay et Sylvie Komakoff qui ont repris le projet initié par Jean Bojko.

Le jeudi 12 août à Mézauguichard, le rendez-vous annuel sur notre commune fut l'occasion de découvrir l'histoire du foot, le rôle du ballon rond dans la société et l'origine d'Adidas (Adi Daschler).

Au fil des années,



on est impatient de découvrir le programme. Il en est de même côté des artistes peu habitués à cette proximité, mais une fois le trac passé et la représentation finie, des liens se tissent, naturellement les habitants interpellent les artistes et chacun vit un moment riche et convivial.

L'association et le concept CINECYCLO en lien avec le Carrefour de Dun

Le plaisir de se retrouver pour une soirée ciné toute spéciale avec CinéCyclo le 21 juillet 2021 aux abords de l'église de Dun les Places.

20h30 le public venu nombreux a tout d'abord écouté le trio « les baladuns » puis dès la tombée de la nuit vers 21h30, CinéCyclo nous a proposé une série de courts-métrages sur le thème de la biodiversité.



Concert du groupe les Baladuns



Festival des Contes givrés



Spectacle original à Dun-les-Places, dans le cadre du festival des Contes Givrés, le dimanche 10 octobre à 15h00 à la salle culturelle avec Innocent Yapi.

La Calebasse à Histoires reprend l'esprit des veillées d'autrefois en Côte d'Ivoire, donnant une part active à tous les participants. Chaque spectacle se construit avec le public qui décide de sa durée, tire au sort parmi les cent contes, les vingt poèmes et les vingt jokers, ce que racontera le conteur, jovial et hilarant.

Pétillant et pétulant, Innocent Yapi est monté sur ressorts, il conte sans compter son plaisir et le nôtre ! Généreux et inoubliable, il est

là et on ne souhaite jamais le voir s'arrêter.

Femmes artistes et voyages : soirée vendredi 15 octobre

Très belle soirée proposée par Morvan Terres de résistances, ARORM, la Coopérative des Savoirs,



l'œil à Facettes et le Carrefour de Dun avec :

A 18h00 : Finissage et présentation de l'exposition « Voie x. Artistes sous contraintes » réalisée autour de l'église de Dun Les Places, commentée par Sandra Reinflet, photographe et réalisatrice.

A 19h30, dans la salle culturelle de Dun Les Places, se sont déroulés la projection et les échanges autour du film « Voie x. d'artistes en Papouasie Nouvelle Guinée de

Sandra Reinflet et Armel-Colin qui nous ont apporté ce complément indispensable à l'exposition.

On est interrogé par les contraintes actuelles que subissent les artistes dans le monde entier à travers des portraits d'artistes qui posent l'acte de création comme un acte de résistance dans des pays, où vivre de l'art est une gageure.



Le mémorial a fermé ses portes au public, le 13 novembre dernier, pour la période hivernale.

La saison a été relativement bonne au mémorial de Dun malgré une ouverture plus tardive cette année, en raison de la crise sanitaire. Près de 2 000 visiteurs ont été accueillis et reçus par Hermann Fritch, notre agent d'accueil.

Les groupes scolaires reviennent depuis la rentrée et continueront d'être accueillis durant la fermeture hivernale, puisque le mémorial reste ouvert sur réservation pour les groupes.

La saison prochaine débutera fin mars, avec une nouvelle exposition en plein-air et différentes manifestations culturelles et pédagogiques tout au long de l'année.

A bientôt

AU CŒUR DES TERRES DU MORVAN

La commune de Dun-les-Places, des élèves du lycée agricole du Legta de Nevers/Challuy, le Parc Naturel Régional du Morvan et Webtvdoc ont invité les habitants, morvandiaux et touristes, à la projection du court-métrage «Au cœur des terres du Morvan», en partie filmé à Dun-les-Places, le **samedi 30 octobre**, à la salle culturelle.

A l'initiative de trois jeunes étudiants Salomé GUILLON, Margot MARTIGNE et Fabien BEUGNON, et en collaboration avec le Parc du Morvan, Philippe HOETZEL, ce montage de 25mn évoque notre belle région, retrace une part de son histoire et de ses racines.

A travers des reportages touchants et emprunts de chaleur, les trois étudiants, à l'origine du projet, expliquent leur démarche : « Le Morvan, c'est bien la région des collines et des Charolaises ? ».

Face à la méconnaissance du territoire Morvandiau par nos camarades, nous avons profité d'un projet de communication à réaliser, dans le cadre de notre BTS agricole, pour promouvoir ce territoire, son paysage agricole, sa diversité et ses enjeux.



Le public s'est laissé séduire par les charmes du Morvan et à pu retrouver quelques visages bien connus de la région et de notre village.

« Le Morvan tu peux toujours le traverser sans rendre les poches »,
« Ce sont les gens qui sont bien »,
« Le Morvan, c'est bien plus que de beaux paysages »,
« Etre fils de paysan, n'est pas un métier mais une vie »,



Les échanges qui ont suivi la projection n'ont fait que confirmer la belle impression laissée par ce magnifique montage.

Un apéritif offert par la Mairie a clôturé cette belle matinée.





Intercommunal
des Portes
du Morvan



Le Centre Social Intercommunal des Portes du Morvan est situé à Lormes Et l'Association aide à domicile (AADCL)

- Ils ont été créés et travaillent à l'attention de tous les habitants de 9 communes dont Dun Les Places.
- Ils peuvent venir vers vous à Dun les Places.

Le Centre social :

organise différentes activités pour tous les habitants du territoire :

- Il est un outil d'animation de la vie sociale
 - Il a pour but de maintenir et développer le lien social entre tous les habitants
 - Il favorise le mieux vivre ensemble
- Il agit pour :
- L'offre de loisirs éducatifs tous publics
 - Un accompagnement de l'éducation et de la scolarité
 - La bonne santé
 - L'éducation à la culture

Quelques exemples

Pour les tous petits : garde des petits enfants, assistantes maternelles organisées et bientôt la micro-crèche

Pour les plus grands : accueil de loisirs périscolaire: matin, midi, soir

Accueil de loisirs : extra scolaire mercredis, samedis, vacances

Pour les ados : accompagnement devoirs, sorties

Ludothèque : jeux pour petits et grands

Pour les séniors : bistro mémoire, bouj' ta retraite (piscine, sorties), faire compagnie

France Service : pour répondre à toute question des habitants, aider à remplir des formulaires, contacter des instances.

Pour en savoir plus, renseignez-vous sur le site : <https://cs-lormes.fr>

Ou prenez contact par téléphone : 03 86 22 25 47 ou par mail : centre.social.lormes@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00

L'Association Aide à domicile (AADCL) :

- Un accompagnement pour pouvoir rester à son domicile le plus longtemps possible
- Un accomplissement des actes de la vie quotidienne (ménage, courses, préparation des repas.....
- Un accompagnement au maintien et au développement du lien social

Nos représentants :

- Madame Michelle DIRSON, élue au conseil d'administration du Centre Social lors du conseil municipal du 09/11/2021, qui a rejoint madame Miriam MATHIEU, vice présidente.



LES RENDEZ-VOUS DES PROFESSIONNELS MARQUÉS "VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN"

La Marque Valeurs Parc, c'est désormais plus de 50 bénéficiaires répartis sur l'ensemble du Morvan qui offrent une gamme de produits, de services et de savoir faire étoffée et de qualité. Une belle dynamique se met en place, de plus en plus de professionnels se reconnaissent dans les valeurs portées par le Parc et souhaitent rejoindre ce groupe.

Les professionnels du réseau ayant exprimé leur envie de se retrouver, le Parc a ainsi organisé la deuxième édition des « rendez-vous des marqués » le lundi 8 novembre. Organisées autour de la visite d'une exploitation ou d'un prestataire touristique, d'un temps d'animation sur une thématique puis d'un moment convivial, ces demi-journées ont pour objectif d'augmenter la lisibilité de la marque ainsi que le nombre de professionnels.

Pour plus d'information sur la Marque Valeurs Parc, n'hésitez pas à consulter notre site internet parcdumorvan.org ainsi que le site consommer-parc.fr

LE PARC LAURÉAT AU PLAN AVENIR MONTAGNES

Accompagner les territoires de montagnes dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique, tel est l'objectif du plan Avenir Montagnes lancé au printemps dernier par le Premier ministre.

Le plan comprend différents volets d'investissement qui feront l'objet d'appels à projets et un volet d'ingénierie pour accompagner les territoires.

Dans ce cadre, le Parc a déposé un dossier de candidature pour une mission d'ingénierie dédiée pour la période 2022-2023, intitulé « **Le Morvan, une destination touristique de montagne en transition** » pour la mise en œuvre de la stratégie éco-touristique qui a été redéfinie en 2021 à l'échelle du Morvan.

En pleine mutation, le Morvan subit de plein fouet le changement climatique qui est déjà une réalité sous plusieurs aspects et qui impacte, entre autres, l'activité touristique.

Dans le même temps l'attractivité du Morvan ne cesse de se développer. La stratégie éco-touristique du Morvan vise à conforter et développer cette dynamique et à valoriser ses ressources. Elle prend comme support un travail de terrain, pour conjuguer les efforts du Parc, qui en prend l'initiative, avec les autres acteurs du tourisme. Elle organise et structure l'action touristique pour en démultiplier la portée et permettre un déploiement rapide et opérationnel des projets pour valoriser durablement le Morvan.

La stratégie se concentre sur les objectifs suivants pour répondre aux quatre grands enjeux identifiés :

- 1) Être garante de l'effectivité des actions permettant de réduire les émissions de CO₂, rechercher la sobriété énergétique et consumériste et de permettre d'augmenter le stockage de carbone dans le secteur touristique ;
- 2) Engager d'importantes interventions dans le domaine de la préservation qualitative et quantitative de la ressource fondamentale que constitue l'eau pour l'attractivité touristique du Morvan ;
- 3) Intégrer dans ses dispositifs de communication, les mobilités, la maîtrise de la surfréquentation et l'adaptation des infrastructures à la prise en compte des enjeux sociétaux pour une co-construction des projets, parties intégrantes, du « bien commun » en Morvan ;
- 4) La gouvernance de la stratégie éco-touristique veillera à déployer des initiatives nombreuses de démocratie participative, de nature à mobiliser les acteurs locaux.

La réponse est tombée mi septembre. Le Parc fait parti des 32 lauréats au niveau national. Démarrage de la mission début 2022.

UN PARCOURS SENSORIEL À LA MAISON DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN

Vitrine des actions du Parc, la Maison du Parc située à Saint-Brisson est un site pédagogique et touristique qui accueille chaque année environ 50 000 personnes, habitants ou touristes. La volonté, sur ce site, est de compléter l'offre pédagogique déjà présente : sentier de l'étang Taureau, herbularium, nichoïroscope, arboretum, animaux...

Outil pédagogique d'immersion et de découverte du territoire, le Parc a aménagé cet été un parcours sensoriel au sein de sa propriété. L'objectif de ce parcours : découvrir le territoire au travers des sens, expérimenter de nouvelles sensations et textures, toucher, écouter, ressentir et répondre aux besoins de découvertes et d'exploration des petits comme des plus grands.

D'une longueur d'environ 200m, le parcours est situé en bordure du chemin qui mène au sentier de l'étang Taureau au sein de la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières du Morvan. Il se pratique pieds nus en autonomie ou accompagné dans le cadre d'animations nature à destination du grand public ou d'un public de scolaires. Des visites peuvent s'organiser pour un public en situation de handicap auditif et mental.

Tout au long de la déambulation, le visiteur traversera des paillis majoritairement remplis par les matériaux issus de la propriété et pourra interagir avec des équipements ludiques : cône d'écoute, odorama, borne de visée, ateliers d'équilibre et sylvothérapie, permettant ainsi une immersion en milieu naturel.

LA « CABRACHE – TOMME DU MORVAN », C'EST PARTI

La nouvelle charte 2020-2035 du Parc naturel régional (PNR) du Morvan vise à «encourager le développement et la promotion des savoir-faire et des productions locales». Le PNR du Morvan a donc décidé d'explorer la piste de la production et de la transformation laitière notamment dans un souci d'améliorer la rémunération des agriculteurs, de maintenir la biodiversité de ses prairies naturelles et de valoriser la ressource herbagère.

Fin 2018, les éleveurs laitiers installés sur le territoire du Morvan (en chèvres, brebis et vaches laitières) se sont rencontrés et ont échangé sur leur système de production, de transformation et de commercialisation, sur leurs besoins, envies et leurs pistes de développement pour co-construire une action à mener avec le Parc.

En 2019, une quinzaine d'éleveurs laitiers décident de se regrouper pour vivre une aventure collective autour d'un produit fromager. Le groupe s'est tourné vers la fabrication d'une gamme de fromages à pâte pressée non cuite, pour laquelle il a suivi une formation sur le procédé de fabrication avec le Centre Fromager de Bourgogne (partenaire du projet). Une des forces du Morvan est sa diversité d'espèces laitières (parfois conduites en association dans les exploitations), ce sont donc trois tommes qui sont produites pour trois espèces, vache, chèvre ou brebis.



Des nouvelles de l'école maternelle



L'école accueille cette année 16 élèves de 2 à 6 ans. Nous avons aussi accueilli Coline qui revient chaque année avec la saison des sapins.

L'équipe encadrante (et masquée) n'a pas changé : Violaine Rossignol, enseignante, Laurence Van den Abeele, ATSEM et Christel Wolker, cantinière. Elle a été rejointe par Pascale Bocquillion qui vient en aide aux enfants qui en ont besoin.



La restauration est assurée par l'Hôtel du Nord de Brassy.

Depuis septembre, nous travaillons sur le thème des châteaux-forts, des chevaliers, des princesses et des animaux imaginaires comme les dragons ou les licornes. On a construit et peint un grand château et nous allons faire bientôt un grand banquet médiéval ...

Il y a dans la classe un nouveau coin-jeu : c'est un grand château-fort en bois avec des chevaliers, des princesses et même un dragon.



Les Tout-Petits/Petits ont travaillé sur l'album « Poule rousse ». Nous avons tapé des épis de blé avec des marteaux, moulu les grains dans des moulins à café et tamisé la farine toute blanche toute douce...



Une fois par mois, nous accueillons la ludothèque, avec Jan, le ludothécaire. Deux fois par semaine, nous allons à la bibliothèque avec Shinead, la bibliothécaire.

Cette année, encore pas de spectacle de Noël à cause du protocole sanitaire. Mais nous ferons une grande fête à l'école, avec un chouette sapin, des bougies, des ballons, ...et des surprises. Nous allons écrire au Père Noël...pourvu qu'il puisse passer comme l'an dernier.

Nous avons plein de projets.

Nous espérons que le coronavirus nous laissera les mener au bout :

- rencontrer les copains des autres écoles pour des défis et du sport,
- accueillir les collégiens pour des histoires théâtralisées,
- partir 3 jours en classe-découverte au printemps,
- accueillir des papis et mamies de Dun-les-Places pour qu'ils nous racontent comment c'était l'école quand ils étaient petits...
- apprendre à programmer des petits robots pour les faire avancer sur un parcours, etc



Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous faisons de gros bisous.

Les enfants de l'école





BIBLIOTHEQUE



L'hiver, on se pelotonne avec un bon livre et on rêve en se tenant à l'écart du froid

Pensons à nos amis les oiseaux, pour qu'ils passent facilement cette période hivernale, offrons quelques graines et un peu de gras à leur petit bec affamé.

Et toujours, notre dicton en morvandiau : Ai Noé les mouécherons, A Noël les moucherons,
Ai Pâques les guaiçons. A Pâques les glaçons.

NOS NOUVEAUTES :

Prix Renaudot 2021 : Dans "Premier sang", Amélie Nothomb se glisse dans la peau de son père pour lui dire adieu.

Le père d'Amélie Nothomb, Patrick, meurt en mars 2020, en plein confinement, et elle ne peut lui dire au revoir. Elle décide alors de lui dédier un ouvrage, "Premier Sang", où elle lui rend la vie, en le faisant parler à la première personne. Ce roman vient de décrocher le prix Renaudot 2021.

L'histoire : Amélie Nothomb se glisse dans la peau de son père. Ce dernier, devenu narrateur, raconte son enfance dans les années 1940, à travers les yeux d'un garçonnet. Le doux Patrick - marqué par la mort de son père et le désamour de sa mère - est élevé par ses grands-parents maternels, dans un milieu aristocratique. Une enfance entrecoupée de séjours chez son grand-père paternel, Pierre Nothomb. Séjours spartiates à l'éducation carrément darwinienne, aux côtés d'une horde d'enfants sauvages. De quoi endurcir Patrick qui, une fois adulte, doit survivre à une prise d'otage au Congo.

Votre bibliothèque est ouverte en libre-service, aux horaires de la mairie.

CONSEILS ET DIALOGUES, LE MARDI DE 10 H 30 A 12 H.

1500 Livres vous attendent.



Programme des films - Saison 2022 avec le Carrefour de Dun

carrefourdedun@gmail.com
06 80 22 76 09

Samedi 8 janvier: « Tom Médina »
Sorti en 2021



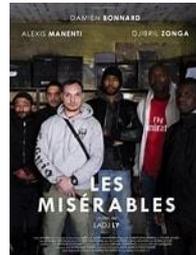
Samedi 5 février: « Le code a changé »
Film français sorti en 2009

Samedi 5 mars: « Les évadés de Santiago »
Film dramatique chilien de Ogx 2021



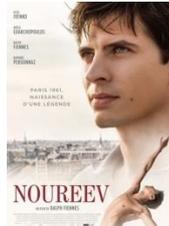
Samedi 2 avril: « L'étoile imaginaire »
Drame sorti en salle en 2007

Samedi 7 mai: « Les misérables »
Film français sorti en 2019



Samedi 4 juin: « Le Havre »
Comédie dramatique de 2011

Samedi 2 juillet: « Noureev »
Film de Ralph Viennes de 2019



Mercredi 11 Août
« Le jour du Carrefour »
10h00 Antebellum
14h30 Venise n'est pas en Italie
16h15 ADN
20h00 Rouge



Samedi 3 septembre: « Nos batailles »
Film de 2018 réalisé par Guillaume Senez

Samedi 1 octobre: « Chansons douces »
Film français réalisé par Lucie Borleteau en 2019



Samedi 5 novembre: « Envole moi »
Film de 2021 - Comédie française

Samedi 3 décembre: « La Mule »
Film de Clint Eastwood sorti en 2019



COMITE DES FÊTES



Après 2 ans de pause, le comité des fêtes redémarre tout doucement.

Nous avons pu fêter halloween avec les enfants et quelle surprise d'en avoir eu autant de petits et grands. Après cette promenade nous nous sommes retrouvés à la salle diaboliquement décorée pour un goûter qui était offert.

Nous remercions tous les Dunois et Dunoises de nous avoir ouvert leur porte et de nous avoir accueillis si chaleureusement.

Merci également aux commerçants d'avoir joué le jeu.

A très vite,

Le comité des fêtes





Chères Dunoises, Chers Dunois,

Comme vous le savez,

La Sésa de Dun les Places a pour but d'aider notre commune à la rénovation, la mise en valeur de l'église Sainte Amélie de Dun les Places et son histoire.

Nous vous l'indiquions dans le Bulletin d'informations Municipales précédent, la troisième tranche de travaux de l'église devait débiter avant la fin de l'année 2021.

Malgré un léger décalage pour le démarrage des travaux, cela vient de commencer en octobre, dans un premier temps par le montage de l'échafaudage.

Cette troisième tranche de travaux comprend la restauration de la couverture en ardoises cloutées du Chœur, de la charpente et de la couverture en ardoises cloutées du Déambulatoire ainsi que de l'Absidiole nord.

Depuis plus d'un an et demi, la pandémie mondiale de Covid-19 nous a malheureusement contraints de suspendre toutes nos animations. Même si aujourd'hui la prudence reste de mise, nous pouvons enfin vous convier de nouveau, à venir soutenir la Sésa de Dun les Places en participant aux prochaines manifestations de 2022.

La première aura lieu le 13 Février 2022, dans la salle des fêtes.

Le duo Toquade de Paris, viendra interpréter des chansons du répertoire de Barbara & Brassens.

Venez nombreux !

Avec les travaux, cette année plus encore, la Sésa de Dun les Places a besoin de vous, afin de pouvoir aider la municipalité à la mise en valeur et à la restauration de l'église Sainte Amélie.

Afin de pouvoir obtenir le maximum de soutien financier à ces importants travaux de restauration, la Sésa de Dun les Places a signé, avec la Mairie, une souscription auprès de La Fondation du Patrimoine. Cette souscription permet à notre Eglise d'être présente sur le site internet de La Fondation du Patrimoine des biens à restaurer et ainsi, de recevoir des dons de donateurs de la commune, comme de donateurs extérieurs.

Un Bon de souscription est joint à ce Bulletin.

Vous pouvez participer et/ou suivre l'évolution des dons à l'adresse suivante, en sélectionnant notre église : <https://www.fondation-patrimoine.org>

La Sésa de Dun les Places ne peut exister sans ses adhérents et sans vous.

Merci de votre soutien.

Pour toute information, vous pouvez nous écrire à : contact@sésa-dun-les-places.fr

Le président,
JP AMIEL



NOS JOIES



Naissance :

12/10/2021 : MOCELLIN Miatys, Rose, Marinette

Mariages :



©www.ClipartsFree.de

Mr JEAN-BLAIN Philippe / Mme KOTOCHKO Maria	22 mai 2021
Mr POILLOT Stéphane / Mme DELARCHE Sara	12 juin 2021
Mr HARINQUET Bernard / Mme FOUCHEREAU Joëlle	03 juillet 2021
Mr HAKIMI Karim / Mme GRANDIOUX Stella	25 septembre 2021

NOS PEINES



Décès :

27/04/2021 : Madame ROQUES épouse ROBERT Ludivine
21/08/2021 : Madame GRANSAGNES Simone
21/08/2021 : Monsieur CHARLES Fabrice
23/09/2021 : Madame JUMEAU Marie France

Numéros d'Urgences

Samu	15
Pompiers	18
Police Secours	17
Gendarmerie de Lormes	03.86.22.87.89
Centre Antipoison	03.83.22.50.50
Engie (Ex-GDF) Dépannage Gaz	08.00.47.33.33
Enedis	09.69.32.18.58
Samu Social	115
N° International d'Urgences	112
Alerte Attentat Enlèvement	197
Enfance Maltraitée	119
Violences Conjugales	3919
Maltraitance des Personnes	3977
Aide aux Victimes	116006
SOS Amitié	03.80.67.15.15
Écoute Violences Jeunes	08.08.80.77.00
Écoute Cancer	08.00.94.09.39
Écoute Alcool	09.80.98.09.30
Drogues Info Service	08.00.23.13.13
Sida Info Service	08.00.84.08.00

Vos Démarches

Mairie de Dun les Places Rue du 26 Juin 1944 58230 - Dun les Places www.dun-les-places.fr	03.86.84.62.05
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté 17, Bd Trémouille - CS 23502 21000 - Dijon www.bourgognefranchecomte.fr	03.80.44.33.00
Conseil Départemental de la Nièvre Hôtel du Département 58039 - Nevers Cedex www.nievre.fr	03.86.60.67.00
Conseillers Départementaux Mairie de Lormes 1, Place François Mitterrand 58140 - Lormes www.lormes.fr	03.86.22.31.55
Communauté de Communes Morvan Sommets & Grands Lacs Place François Mitterrand 58120 - Château Chinon www.ccmorvan.fr	03.86.79.43.99
Préfecture de la Nièvre 58000 - Nevers www.nievre.gouv.fr	03.86.60.70.80
Sous Préfecture de la Nièvre 58120 - Château Chinon www.nievre.gouv.fr	03.86.79.48.48
Nièvre Ingénierie (Service Urbanisme) 14 Bis Rue Jeanne d'Arc 58000 - Nevers www.nievre.fr	03.86.60.58.05 03.86.60.58.06
Trésorerie 13, Rue Bibracte - CS 90074 58120 - Château Chinon www.impots.gouv.fr	03.86.79.49.60
Service des Impôts Rue Francis Carco 58500 - Clamecy www.impots.gouv.fr	03.86.27.54.60
SPANC Lormes (Travaux Assainissement)	03.86.22.31.61

Votre Santé

A Dun les Places :	
Infirmière (Éva Rossi) Rue du 11 Novembre	06.40.99.50.50
Kinésithérapeute (Astrid Lambregts) A Domicile et sur Rdv Uniq.	06.45.71.42.41
Ostéopathe (Aude Jacqueson) Rue du 11 Novembre	06.63.91.25.12
A Montsauche les Settons :	
Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place du 25 Juin 1944	03.86.84.52.34
Cabinet Infirmier	03.86.76.14.53
Dr. Jérôme Koral (Généraliste)	03.86.84.52.34
Dr. Wilhelmina Van Osta (Généraliste)	03.86.78.22.08
Pharmacie Gobet - Rue Henri Bachelin	03.86.84.53.96

Vos Services de Proximité

Agence Postale Communale (A la Mairie) Rue du 26 Juin 1944	03.86.78.41.60
Bibliothèque (A la Mairie) Rue du 26 Juin 1944	03.86.84.62.05
Salle Culturelle (Location de Salle à la Mairie)	03.86.84.62.05
Le Prêt de Matériel (Thierry Chareyre & Miriam Mathieu)	07.85.77.38.62
Cartes Grises (Damien Goffart)	06.77.12.49.08

Vos Commerces & Entreprises

Boulangerie du Morvan Doubs - Rue du 26 Juin 1944	03.86.78.04.05
Blanchisserie Maurice	06.78.29.91.54
Épicerie (Alimentation - Tabacs - Journaux) Rue du 26 Juin 1944	03.86.84.65.44
Entreprise de Transports - Les Cars Charles (Roman Charles)	03.86.84.61.67
Entreprise de Transports - Taxis Caroline - (Caroline Charles)	06.84.81.40.25
Entreprise du Bâtiment (BFS Christian Dirson)	06.99.64.16.30
Entreprise du Bâtiment (Laurent Guillot)	06.13.11.49.33
Entreprise de Menuiserie - GM Agencements (Mathieu Gallière)	07.70.53.61.82
Entreprise de Menuiserie - OB Agencement (Olivier Brazé)	07.87.07.68.45
Entretien Espaces Verts - Les Jardins du Morvan (Jérémy Brochet)	06.46.19.50.45
Travaux Forestiers, Bois de Chauffage (Arnaud Roumier)	06.77.05.69.61
Produits Régionaux - Patrice Schaller (Miel)	03.86.84.61.88
Produits Régionaux - Jean Claude Voillot (Miel)	03.86.84.62.93
Maraîcher Bio - Emmanuel Malaterre	03.86.84.63.32
La Vallée de la Cure - Angélique Malviche (Fromage de chèvre fermier)	06.36.57.84.91

Hôtels & Restaurants

Auberge Ensoleillée	03.86.84.62.76
Le Chalet du Montal	03.86.84.62.77
Le Mont Velin	03.86.84.63.04

Camping, Gîtes & Chambres d'hôtes

Camping Municipal (Christel)	06.30.51.54.80
Les Croisettes "Bornoux"	07.89.20.33.59
Nathalie "Le Vieux Dun"	06.71.05.65.14
Chez Muguette "Huis Gillot"	07.60.70.72.30
La Picherotte "L'Huis Chatelain"	06.71.17.73.63
Les Gillottes "L'Huis Gillot"	06.30.68.87.49
Le Moulin du Plateau	03.86.78.83.94
L'Instant Sauvage	06.80.71.31.60

Les Associations

Le Carrefour de Dun (Présidents - D. Gonthier & Ch. Faure)	06.80.22.76.09
Le Comité des Fêtes (Présidente - C. Charles)	06.84.81.40.25
Le Mémorial de Dun les Places	03.86.78.72.99
La Sésa de Dun les Places (Président - JP. Amiel)	03.86.84.62.05
Les Amateurs d'Informatique de Dun (Président - JC. Capoen)	03.86.84.62.89
Amicale Communale des Propriétaires & Chasseurs de Dun les Places & Montsauche (Président - B. Chaventon)	03.86.84.62.23
Société Communale de Chasse de Dun les Places (Président - T. Auffray)	06.18.64.08.31

Autres Activités & Loisirs

Céramiste "Emilie Dulieu"	07.80.35.11.29
Chapiteau "Sylvain"	06.80.15.37.09
Animateur & Chanteur "Thierry Chareyre"	07.85.77.38.62
Bricolage "Guido Koenis"	06.42.55.65.67
Slide Control - (Achat, Vente, Réparations, Randonnées Quad)	03.86.84.60.67
Jacqy Rando Quad (Accompagnement randonnées Quad)	06.70.85.45.76